

L'association COMPOSTELLE41 est ouverte à tous.

Adhérer à COMPOSTELLE41 c'est :

- adhérer aux valeurs, à la vocation et aux objectifs de l'association,
- encourager l'association et soutenir ses actions,
- aider à sa pérennisation.

Mon adhésion permet de :

- couvrir les frais de fonctionnement :
  - gestion courante et administrative (timbres, enveloppes, papiers, etc.),
  - site internet (hébergement, sécurité),
  - assurance association,
  - balisage et communication (téléphone, flyer, etc.).
- assurer le développement de l'association et améliorer l'efficacité :
  - investissement en moyens (panneaux expo, informatique, objets, etc.),
  - manifestations et autres actions (affiches, impression plaquette, etc.),
  - participer aux actions engagées dans le domaine du pèlerinage,
  - mettre en œuvre de nouveaux projets.
- mutualiser les expériences,
- donner les moyens d'agir collectivement.

L'adhésion me permet de :

- participer à la vie d'un groupe, lieu de convivialité,
- partager mes idées, être force de proposition,
- faire entendre ma voix, voter en assemblée générale,
- être informé des activités et savoir ce qui se passe,
- faire connaître mon projet, mon savoir-faire, et diffuser ces informations,
- figurer dans l'annuaire des adhérents (rencontrer, échanger, discuter),
- m'investir dans le fonctionnement.